



DEC192173DR11

Décision portant cessation de fonctions de Mme Gwenaëlle Julié assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut Néel

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC160900DR11 du 1^{er} avril 2016 portant nomination de Mme Gwenaëlle Julié aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par Mme Gwenaëlle Julié, dans l'unité du CNRS UPR2940, à compter du 01 septembre 2019.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 07 août 2019

Le directeur de l'unité
Etienne Bustarret

Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS

Visa du délégué régional du CNRS